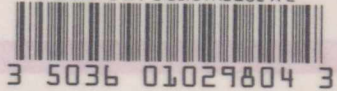


CA1
EA925
C12

#36/juil.'76

docs

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E











3 5036 01029804 3

CANADA d'aujourd'hui



Montréal : le lieu des principales épreuves des Jeux olympiques

 *économie: perspectives de croissance, l'horizon 1985*  *géographie: la frontière entre le Canada et les Etats-Unis*  *techniques: les "maisons solaires"*  *arts: peintures de l'Alberta Art Foundation*  *ressources: les pêches commerciales*  *urbanisme: le prix Vincent-Massey*  *l'événement: festival «Arts et Culture» à Montréal* 

actualités

Vie politique

Le parti conservateur a tiré l'ultime leçon de son dernier échec aux élections générales (juillet 1974) en donnant un successeur à son leader, M. Robert Stanfield, démissionnaire. Au cours d'un congrès spécial tenu en février dernier, M. Joe Clark, trente-sept ans, député de l'Alberta à la Cham-



M. Joe Clark

bre des communes, a été élu. M. Stanfield laissera sans doute le souvenir d'un chef de l'opposition à la fois très courtois et très tenace. Sous sa direction, qui a duré neuf ans, le parti

CANADA d'aujourd'hui

Rédaction, administration
18 rue Vignon, 75009 Paris

Organe d'information
des ambassades du Canada.

Juillet 1976. N° 36

Nos lecteurs sont priés
de signaler leurs changements
d'adresse (avec code postal);
joindre la dernière
étiquette d'expédition.

Photos: André Landry (Hydro-Québec), la Presse canadienne, Alberta Art Foundation, Direction générale du tourisme du Québec, Fondation Vincent-Massey, Direction des levés et de la cartographie du ministère de l'énergie, des mines et des ressources.

Imprimé en Belgique
par Brepols, Turnhout.

conservateur a connu une grande stabilité de ses suffrages, mais il n'a pas réalisé les gains de sièges qui lui auraient permis d'accéder au pouvoir. En 1972, frôlant la victoire électorale, il a fait presque jeu égal avec le parti libéral. En 1974, l'écart s'est de nouveau creusé entre les deux grands partis: le parti libéral a reconquis la majorité des sièges à la Chambre des communes. Quant au Nouveau parti démocratique, c'est en juillet 1975 qu'il a donné un successeur à son leader, M. David Lewis, battu dans sa circonscription. M. Edward Broadbent, député de l'Ontario, est devenu chef du parti. De tendance social-démocrate, le Nouveau parti démocratique recueille depuis longtemps quelque 15 p. 100 des voix aux élections générales. Enfin, le parti créditiste (droite populiste) doit se donner un nouveau chef en novembre prochain. Ces changements d'hommes de l'opposition parlementaire s'effectuent en vue de la prochaine bataille électorale. De l'avis des observateurs, celle-ci pourrait se dérouler dans deux ans.

Population canadienne

La population canadienne a franchi en janvier dernier le cap des vingt-trois millions. D'après les évaluations de Statistique Canada fondées sur le recensement de 1971, le pays comptait en effet 22 998 000 habitants au 1er janvier dernier; en un an, l'augmentation (naissances moins décès plus solde migratoire) avait été de 339 000 habitants. Le dépouillement des données du récent recensement quinquennal (1er juin 1976) viendra prochainement préciser ces chiffres.

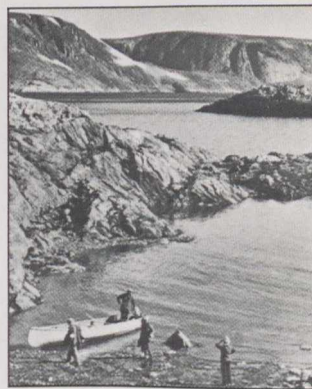
Un institut d'astrophysique

Le Conseil national de recherches du Canada a créé récemment un institut d'astrophysique qui groupe désormais sous le même toit, à Ottawa, les études d'astronomie optique et de radio-astronomie, les recherches sur la haute atmosphère, les rayons cosmiques, la spectroscopie. L'institut dispose des instruments scientifiques fédéraux: radiotélescopes des ob-

servatoires de Penticton (Colombie-Britannique) et d'Algonquin (Ontario), télescopes optiques de l'observatoire de Victoria (Colombie-Britannique), installations d'étude et de poursuite des météorites, etc. Le grand télescope optique franco-canadien qui sera mis en service dans deux ans au sommet du Mauna Kea (Hawaï) lui est destiné. L'institut porte le nom de M. Gérard Herzberg, prix Nobel en 1971, qui y poursuit ses travaux de spectroscopie moléculaire à titre de « chercheur de haute distinction » après avoir dirigé la division de physique pure du Conseil national de recherches.

Martin Frobisher

Le quatrième centenaire du premier voyage de Martin Frobisher dans le Nord canadien a été commémoré le mois dernier. C'est en effet en juin 1576 que Frobisher quitta l'Angleterre pour tenter de trouver un passage nord-ouest vers l'Orient. Il fit par la suite deux autres voyages qui se révélèrent aussi infructueux que le premier. De chacun de ses voyages il rapporta des "gages de prise



La baie Frobisher

de possession", en particulier d'importantes quantités de minéraux (deux mille tonnes, estime-t-on, au total) dans l'espoir que certains d'entre eux recèlaient de l'or. Si les voyages de Frobisher n'ont pas connu le succès, ils ont marqué une date dans l'histoire du Canada en ouvrant la voie à une série de dix-sept voyages dans l'Arctique au cours des cinquante-six années suivantes. Une baie profonde de la terre de Baffin et un village portent aujourd'hui le nom de ce grand navigateur de l'époque élizabéthaine.

Consommation d'essence

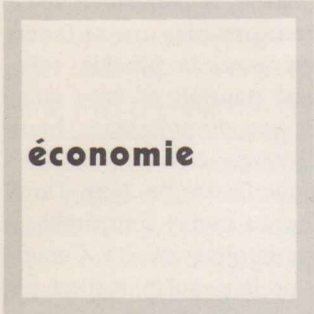
La consommation moyenne des voitures de tourisme qui roulent au Canada a été l'an dernier de 16,6 litres d'essence aux cent kilomètres (17,5 milles au gallon). Les pouvoirs publics la jugent excessive, proche du gaspillage, et s'apprentent à prendre des mesures d'ordre fiscal qui rendent plus onéreux



l'achat d'une voiture de grosse cylindrée et de poids élevé. Une taxe spéciale est prévue, par tranche supplémentaire de 100 livres (environ 45 kg), au delà de 4 500 livres (2041 kg). Le ministère de l'énergie, qui souhaite voir le poids des automobiles se situer autour de 2 500 livres (1 134 kg), encouragera l'utilisation de voitures dites compactes. Celles-ci permettent d'économiser, par comparaison avec les voitures utilisées habituellement en Amérique du Nord, quelque deux mille litres d'essence par an. Le ministère voudrait obtenir, par voie d'incitation, l'abaissement progressif de la consommation moyenne des automobiles. Il s'est fixé deux objectifs: 11,7 litres d'essence aux cent kilomètres en 1980 et 8,5 litres en 1985. Les pouvoirs publics n'envisagent pas de limiter la consommation en surtaxant l'essence. Celle-ci est vendue couramment autour de 85 cents (supercarburant) le gallon canadien, soit environ 0,85 franc français le litre.

Billet de 100 dollars

La Banque du Canada a mis récemment en circulation un billet de 100 dollars destiné à remplacer le billet actuel, émis en 1954. Le nouveau billet est à l'effigie de Robert Borden, qui fut premier ministre du Canada de 1911 à 1917.



Perspectives de croissance

*Hypothèses
pour les dix prochaines années*



Selon les études faites par le Conseil économique du Canada, l'emploi a, depuis les années 1950, contribué à l'augmentation du revenu national dans la proportion de 40 p. 100 environ (1). Proche de celui qu'on observe aux Etats-Unis, ce chiffre est beaucoup plus élevé que dans les pays d'Europe occidentale. Ainsi de 1950 à 1962 l'apport de l'emploi a atteint 18 p. 100 dans ces pays et 32 p. 100 au Canada. Au Canada et aux Etats-Unis, environ 60 p. 100 de la croissance provenait de l'augmentation des facteurs de production et environ 40 p. 100 d'une meilleure utilisation des ressources. En Europe, le rapport était inversé. La similitude entre le Canada et les Etats-Unis s'est maintenue après 1962. La part de croissance attribuable à l'augmentation des facteurs de production s'agrandit dans les deux pays au détriment de la part due aux gains de productivité. Il faut noter que, dans la croissance, les parts respectives du travail, du capital et de la productivité peuvent varier énormément d'un pays à l'autre, même à un stade identique de développement. Les causes de ces disparités sont encore mal connues.

Si l'on se place dans l'une des hypothèses envisagées par le Conseil écono-

mique dans son dernier exposé annuel, hypothèse moyenne d'une performance plus vigoureuse des économies étrangères dans les dix années à venir accompagnée d'une hausse modérée des prix de l'énergie, la croissance de l'économie canadienne de 1975 à 1985 sera attribuable dans la proportion de plus de 70 p. 100 à l'augmentation des fac-

serait accentué par une baisse importante de la croissance de la productivité.

Productivité

De 1960 à 1965, la croissance de la productivité globale a été de 3,2 p. 100 ; de 1965 à 1970, elle a été de 2,1 p. 100 ; on pense qu'elle sera de 2,7 p. 100 dans les cinq années qui viennent et de 1,8 p.

La part des facteurs de production et de la productivité dans la croissance du revenu national net En pourcentage

	Europe occidentale		Etats-Unis		Canada	
	1950-1962	1950-1962	1964-1969	1950-1962	1964-1969	1966-1973
Facteurs de production	36	58	68	59	66	70
<i>Travail</i>	18	33	47	32	46	50
<i>Capital</i>	18	25	20	27	20	20
Productivité	64	42	32	41	34	30
Revenu national net	100	100	100	100	100	100
Taux de croissance annuel du revenu national net	4,8	3,3	4,5	4,8	5,6	5,0

Source: Conseil économique du Canada.

teurs de production. Jusqu'en 1980, la production pourrait s'accroître à des taux comparables à ceux de 1960 grâce au maintien d'une expansion rapide de la population active et d'un niveau d'investissement élevé. A partir de 1980, en revanche, l'augmentation de la main-d'œuvre devrait être moins rapide, provoquant un ralentissement de la croissance économique. Ce ralentissement

100 de 1980 à 1985. Cette décélération constante est due à la place grandissante dans l'économie du secteur tertiaire dont la productivité s'accroît plus lentement que celle des secteurs producteurs de biens, ainsi qu'à la diminution de l'emploi dans le secteur agricole dont la productivité est relativement faible. La part des activités de service

1. Conseil économique du Canada, Douzième exposé annuel, les Options de croissance, Information Canada, Ottawa 1975.

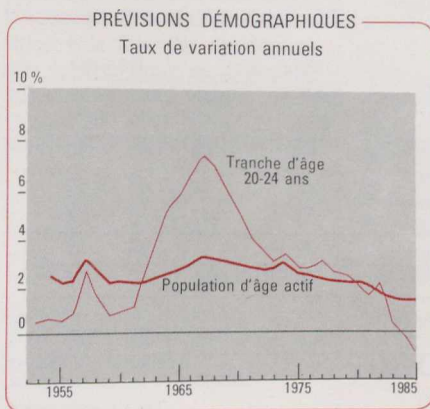


M. André Raynauld,
président du Conseil économique du Canada.

dans l'emploi est passée de 48,3 p. 100 en 1965 à 54,9 p. 100 en 1974; elle pourrait atteindre 63 p. 100 en 1985.

Population active

La population active s'est accrue au rythme annuel moyen de 3,4 p. 100 entre 1969 et 1974, comparativement au taux, déjà élevé, de 2,7 p. 100 de la période 1960/1970. Cette évolution marque la fin d'une période. En effet, la baisse très rapide des taux de natalité durant les années 1960 entraînera un ralentissement sensible de la croissance



de la population active dès 1980, la diminution du groupe des 20 à 24 ans devant s'amorcer au début des années 1980. On prévoit que le rythme annuel moyen d'accroissement de la population active ne sera plus que de 1,1 p. 100 entre 1980 et 1985. La population active du pays n'est pas formée que de Canadiens en âge de travailler, mais aussi d'immigrants. Si l'immigration

nette (immigration moins émigration) se maintient à cent mille personnes environ, comme au cours des vingt-cinq dernières années, les régions qui reçoivent peu d'immigrants seront plus touchées que celles qui ont une forte immigration nette. Ainsi, deux seulement des cinq régions canadiennes, l'Ontario et la Colombie-Britannique, devraient voir leur population active s'accroître au cours des années 1980.

Méthodes

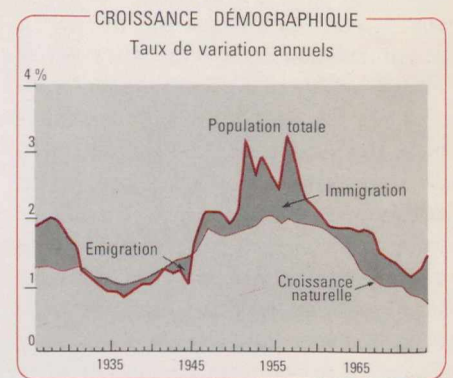
L'offre d'emploi joue un rôle capital dans l'évaluation du potentiel de l'économie: en l'absence de variations appréciables de la productivité, c'est elle qui détermine le niveau de croissance maximal. Or l'analyse qui précède a montré que si l'on retient l'hypothèse moyenne d'un environnement extérieur favorable, d'une hausse modérée des prix de l'énergie et d'une immigration nette de cent mille personnes par an, on doit envisager un ralentissement de la croissance de l'économie canadienne entre 1980 et 1985 (taux de croissance probable: environ 4 p. 100).

Dans la tradition keynésienne, on ne s'interroge guère sur le rythme de croissance souhaité parce que celui-ci est déterminé par l'objectif du plein emploi qui dépend à son tour du niveau de la demande globale. Le rythme désiré est alors celui qui est nécessaire pour maintenir ou obtenir le plein emploi. Dans une perspective plus large, on peut vouloir examiner la nature et les structures de l'offre qui correspondent à la demande effective dans une économie de plein emploi. De fait, certaines caractéristiques de l'offre peuvent entraver la réalisation du plein emploi. Par exemple, si le maintien de celui-ci, dans une conjoncture extérieure défavorable et dans des conditions d'offre de main-d'œuvre données, engendre des déficits trop importants de trésorerie et de la balance des paiements.

Croissance rapide

Le Conseil économique du Canada envisage deux options, l'une de croissance rapide, l'autre de croissance lente, mais il inverse les méthodes habituelles d'analyse. Au lieu de considérer les conditions de l'offre comme immuables et de déterminer le niveau de demande compatible avec le plein emploi, il fait varier certains aspects de l'offre et il établit le taux de croissance de manière

à sauvegarder le plein emploi sans qu'il en résulte des tensions inflationnistes excessives. Pour que l'hypothèse d'une croissance rapide soit réalisable (taux de croissance annuel: 5 p. 100, moyenne observée au cours des vingt-cinq dernières années), il faudrait qu'en l'absence d'une amélioration marquée de la productivité, la population active augmente beaucoup plus que ne le prévoit l'analyse pour la période 1980-1985. Cela ne pourrait se faire qu'au prix d'un niveau d'immigration beaucoup plus élevé que celui des dernières années et d'une hausse des taux d'activité féminine au moins comparable à celle des cinq dernières années. Comme le bien-être de la population n'est pas nécessairement servi par une croissance plus rapide, ce scénario n'aurait quelque chance d'être choisi que s'il devait répondre aux préférences de la population durant les années 1980. S'il ne



paraît pas excessif que le taux d'activité des femmes atteigne 50 p. 100 en 1985, il serait hasardeux de réglementer l'immigration en vue de faire venir plus de travailleurs. D'une part, en effet, les conséquences d'une politique d'immigration débordent largement le cadre du marché du travail et touchent l'évolution de la société dans son ensemble. Ainsi, certains problèmes propres au Canada, comme celui de l'équilibre linguistique ou du développement très rapide de quelques grandes agglomérations urbaines, peuvent être aggravés par une politique d'immigration axée sur le marché du travail. D'autre part, le retournement démographique des années 1980 touchera davantage les régions, comme le Québec et les provinces de l'Atlantique, dont le développement a été tributaire de l'accroissement naturel de leur population plus que de l'immigration. Ce phénomène provoquerait chez elles un ralentissement de

l'activité d'autant plus marqué que l'augmentation du nombre des immigrants ne profiterait pas à ces régions mais accroîtrait, au contraire, les disparités. Les immigrants se dirigent toujours vers les régions les plus dynamiques.

Croissance lente

La seconde option, celle d'une croissance lente (taux de croissance annuel : 2,5 p. 100) pourrait être imposée par la conjoncture. Si, par exemple, l'environnement extérieur était défavorable et si l'on enregistrait une baisse des prix relatifs du pétrole et des investissements consacrés à l'exploitation et à la production des ressources énergétiques, le Canada devrait faire face à une situation caractérisée par l'accroissement du chômage, le ralentissement des exportations, l'augmentation des importations de pétrole, l'élargissement du déficit de la balance des paiements. Dans ce cas, plutôt que de stimuler la demande intérieure à tout prix, on pourrait modérer l'offre de main-d'œuvre et la consommation. L'immigration nette devrait alors être nulle en 1980, l'âge de la retraite abaissé à soixante ans, le nombre des heures de travail par semaine ramené à trente-quatre. Une croissance encore plus lente pourrait être envisagée pour la période 1980-1985, mais on aboutirait alors à une situation inacceptable, notamment en ce qui concerne l'emploi. Dans l'hypothèse d'une croissance nulle, le taux de chômage, toutes choses égales d'ailleurs, atteindrait 18 p. 100.

Le Conseil économique estime qu'il n'est pas raisonnable de retenir une croissance nulle dans le cadre de ses hypothèses. « En dépit de la sagesse ou de la clairvoyance des partisans de la croissance zéro, écrit-il avec humour dans son douzième exposé annuel, il nous faut bien rappeler que toute hausse de l'offre de travail prescrit une augmentation de la production. Sinon, il faudrait que la productivité soit négative (ce qui entraînerait un abaissement sensible du niveau de vie actuel) ou que le taux de chômage augmente considérablement. De fait, l'année 1975 aura été, au Canada, un exemple d'une conjoncture de croissance à peu près nulle accompagnée d'une hausse importante du taux de chômage ». Les voies moyennes ne sont-elles pas, en fin de compte, celles de la sagesse ? ■



Un corridor dans la forêt : la frontière entre le Québec et le Maine.

La frontière entre le Canada et les Etats-Unis

Neuf mille kilomètres de voisinage

géographie



Les pays qui n'ont qu'un seul voisin se comptent sur les doigts de la main. Le Canada est de ceux-là, bien qu'il soit le pays le plus vaste du monde après l'Union soviétique. Traversant lacs et terres, longeant cours d'eau et bras de mer, sa frontière avec les Etats-Unis s'étire sur 8 891 kilomètres (5 060 kilomètres sur la terre ferme, 3 831 kilomètres sur l'eau), soit presque le quart de la longueur de la circonférence de la Terre à l'équateur. Sur la terre ferme, c'est un corridor de 20 pieds de large (6,7 mètres) qui forme la zone frontalière. Il

serpente par monts et par vaux, traverse d'immenses prairies, franchit des forêts denses, bien marqué et jalonné de repères, peu gardé et bien entretenu. La facilité avec laquelle Canadiens et Américains passent aujourd'hui d'un pays à l'autre fait oublier ce qu'a coûté d'efforts le tracé de cette ligne de démarcation.

La frontière canado-étasunienne s'étend de la baie de Fundy, sur l'Atlantique, jusqu'au Pacifique qu'elle atteint aux détroits de Georgie et de Juan de Fuca, et de Dixon-Entrance au mont Saint-Elie (archipel de l'Alaska) ; elle se continue du mont Saint-Elie à l'océan Arctique en suivant le 141^e méridien. Négociations, arbitrages et traités se sont succédé pendant cent vingt-cinq ans pour en établir le tracé définitif, au début du vingtième siècle.

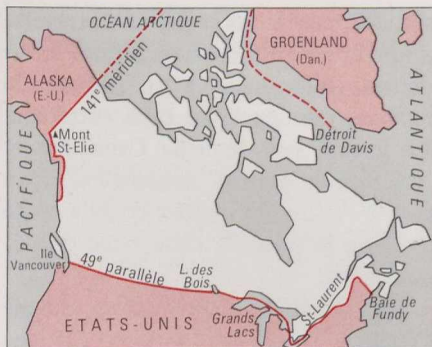
La frontière sud a été déterminée aux termes de trois traités principaux : le traité de Versailles, en 1783, la convention de 1818, le traité d'Oregon en 1846.

La frontière

La frontière entre l'Alaska et le Canada a fait l'objet d'une convention entre la Grande-Bretagne et la Russie en 1825 et, plus tard, d'une entente entre le Canada et les Etats-Unis. Cependant, quand il s'est agi d'appliquer les clauses de ces traités et conventions, de nombreux problèmes ont surgi qui ont exigé treize autres traités, ententes et échanges de notes diplomatiques.

Le traité de 1783, qui mettait fin à la guerre d'Indépendance américaine, définissait dans ses grandes lignes la frontière depuis l'Atlantique jusqu'au lac des Bois, mais il dut être complété par trois autres traités (en 1794, 1814 et 1842) pour que soit obtenu un résultat qui satisfasse les deux parties.

La convention de 1818 a établi comme frontière, depuis le lac des Bois jusqu'aux Rocheuses, le 49° parallèle. Le traité d'Oregon, en 1846, décidait de garder ce parallèle comme ligne frontière depuis le sommet des Rocheuses jusqu'au détroit de Georgie et de compléter la ligne de démarcation vers le Pacifique en passant par les détroits qui séparent l'île Vancouver du continent,



mais des disputes surgirent au sujet des droits de propriété des îles de la région et le problème dut être soumis à l'arbitrage de... l'empereur d'Allemagne qui décida, en 1873, de faire passer la frontière par les détroits de Haro et Juan de Fuca.

Les plus graves contestations frontalières furent presque toujours alimentées par l'ignorance des négociateurs quant aux régions en cause. Ainsi les auteurs du traité de 1783 ne se rendirent pas compte, lorsqu'ils choisirent la rivière Sainte-Croix comme frontière



Entre Windsor (Ontario) et Détroit (Michigan), point de passage le plus fréquenté, le pont international est doublé d'un tunnel sous la rivière de Détroit.

internationale allant de la baie de Fundy à l'intérieur des terres, que le nom de « Sainte-Croix » était depuis longtemps tombé en désuétude ; les spécialistes de la géographie régionale n'étaient même pas d'accord sur l'identité de la rivière à laquelle ce nom avait été donné. De même, les rédacteurs du traité de 1846 décidèrent que la ligne de démarcation devait suivre « le milieu du chenal qui sépare l'île Vancouver du continent » sans savoir que plusieurs chenaux répondent à cette désignation.

L'achat de l'Alaska par les Etats-Unis, en 1867, remit en lumière l'entente de 1825 entre la Grande-Bretagne et la Russie ; à l'achat du territoire, les Américains se trouvaient en effet liés par cette entente. A l'époque, la question de la frontière ne se posait pas de façon urgente, mais par la suite, avec la ruée vers l'or, un tracé précis de la frontière devint indispensable. Faute d'entente, la frontière fut déterminée par arbitrage, en 1903, et les travaux de jalonage commencèrent en 1906.

La responsabilité du tracé matériel et de l'entretien de la frontière appartient à la Commission frontalière internationale, organisme créé en 1908 lorsque les deux pays prirent conscience du triste état de la zone frontalière : corridor disparu sous la végétation, repères déplacés ou détruits. Les commissaires se réunissent au moins une fois par an, alternativement à Ottawa et à Washington, pour coordonner les travaux. Les deux pays se partagent la tâche d'inspecter et de restaurer les huit mille repères qui jalonnent la frontière ainsi

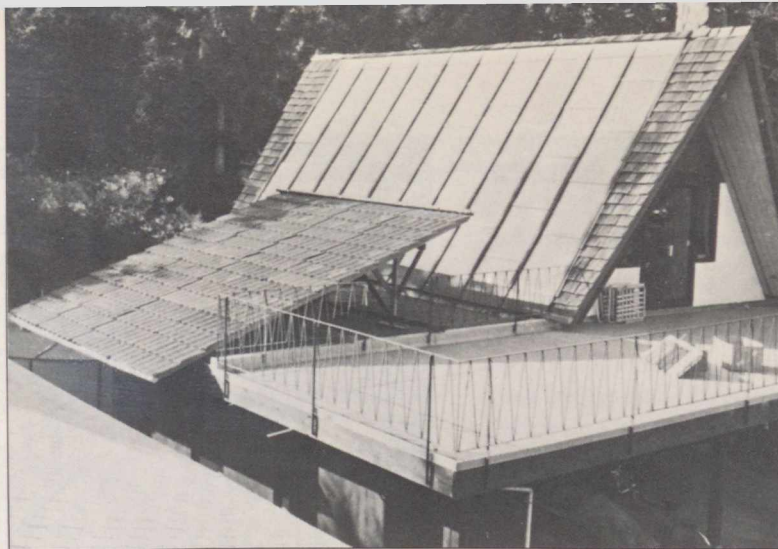


que les mille points géodésiques qui permettent d'identifier avec exactitude n'importe quel point frontalier sur la terre ou sur l'eau. Ce sont évidemment les 2 172 kilomètres de frontière en région forestière qui, du point de vue de l'entretien, donnent le plus de travail aux agents de la commission. Il leur faut en effet surveiller la croissance de la végétation pour l'empêcher d'envahir le corridor, tout en respectant l'écologie. A cette fin, la commission utilise depuis plusieurs années des sélectifs, produits moins coûteux que la coupe périodique des arbres et qui ne détruisent que ce qui doit disparaître, améliorant ainsi la flore qui doit être conservée.

La Commission frontalière internationale entretient des relations étroites avec le service des douanes. Elle intervient, par exemple, en vue d'interdire, à proximité immédiate de la ligne frontière, toute construction qui pourrait « nuire au bon fonctionnement » de ce service. Il existe cent quarante postes de douane le long de la frontière. Certains sont peu connus du public. D'autres, comme celui des chutes du Niagara, voient passer chaque année plusieurs millions de touristes. ■

techniques

La première maison solaire
canadienne
(région de Vancouver, 1970).



Les “maisons solaires”

*Un banc d'essai
pour une nouvelle source d'énergie*



Tandis que des spécialistes canadiens s'efforcent de déterminer la durée des ressources énergétiques non renouvelables — pétrole, gaz naturel, charbon — d'autres se tournent avec un intérêt passionné vers l'utilisation des ressources que la nature fournit d'une manière illimitée. L'énergie solaire est de celles-là. Comment peut-elle, d'abord, être captée, puis utilisée? Quelle est, par rapport aux autres sources d'énergie, sa rentabilité? Telles sont les questions auxquelles les chercheurs s'attachent à donner une réponse. On s'étonnera que des Canadiens, dont le pays est peu réputé pour l'ensoleillement, paraissent fonder des espoirs sur l'énergie solaire. L'ensoleillement varie avec la latitude, la nébulosité et la saison. Or l'irradiation solaire moyenne atteint 150 watts par mètre carré au sud du cinquantième parallèle, où vivent neuf Canadiens sur dix; mais l'irradiation de décembre est de quatre à huit fois moins forte que celle de juin. Si le rayonnement est abondant, il n'est pas facile de le capter et sa variabilité exigera le recours à des moyens de stockage, ou bien l'association à d'autres sources d'énergie.

Plusieurs “maisons solaires” ont été construites, à des fins expérimentales, au cours des dernières années. Dans l'état actuel de la technique, de vastes surfaces collectrices sont installées du côté du Midi. Un fluide, généralement de l'eau, est exposé au rayonnement puis stocké dans un réservoir pour être

distribué dans des canalisations de chauffage central. Les maisons solaires actuelles servent à éprouver les équipements et à étudier la rentabilité des systèmes. Le gouvernement canadien encourage la recherche au moyen de subventions auxquelles s'ajoutent d'ordinaire des subventions provinciales.

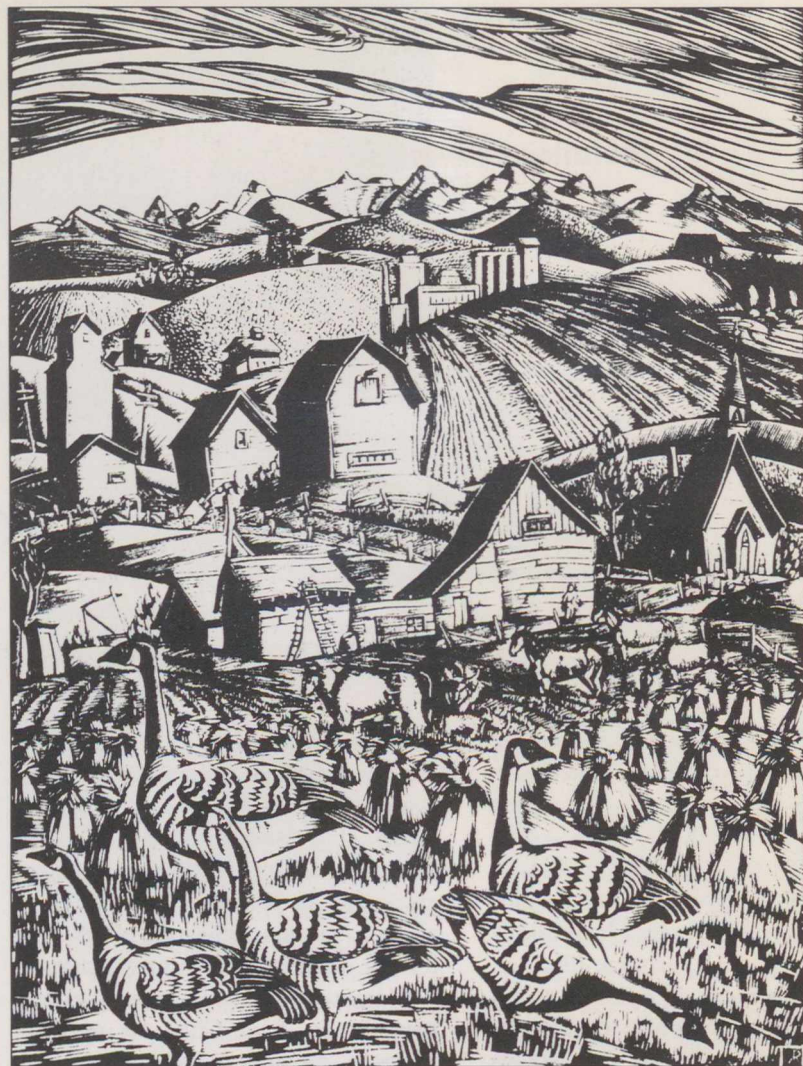
L'équipement de la maison expérimentale de King-City, au nord de Toronto, est exceptionnel par la taille du réservoir: 275 mètres cubes. On cherche à savoir si l'énergie solaire peut fournir toute la chaleur nécessaire à une maison individuelle classique de quelque deux cents mètres carrés. Le système tire profit des longues heures d'ensoleillement estival dans la région de Toronto: plus de trois cents heures au mois de juillet, ce qui doit permettre de disposer de 275 mètres cubes d'eau à 71 degrés au début de l'automne. L'hiver, l'ensoleillement est bien moindre (80 heures en janvier), mais il permet d'avoir encore, à la fin du mois de mars, 275 mètres cubes d'eau à 38 degrés, température presque suffisante pour chauffer, à cette époque de l'année, une maison individuelle de taille moyenne. Dans des régions plus froides, il faudrait augmenter la surface du collecteur, modifier son inclinaison, accroître la capacité du réservoir.

Plusieurs autres maisons solaires sont construites ou en construction. Dans la région de Vancouver, un ingénieur qui fait figure de pionnier se livre à l'expérimentation, depuis près de six ans, dans

sa propre maison. Avec un réservoir de faible capacité, il tire du rayonnement solaire les deux tiers de ce que le chauffage de sa maison réclame en une année et près de 90 p. 100 des besoins au cours de la belle saison (avril-septembre). Au Québec, l'université McGill construit, à cent cinquante kilomètres au nord-est de Montréal, un groupe de maisons solaires expérimentales destinées à des Indiens. D'autres maisons sont en construction ou en projet dans l'Ontario et dans l'île du Prince-Edouard.

Les statisticiens estiment que l'énergie solaire pourrait fournir 40 p. 100 des besoins en chauffage et en climatisation des logements canadiens, soit 8 p. 100 du total de l'énergie consommée actuellement au Canada. Mais à quel prix? Les maisons expérimentales doivent permettre de l'établir. Certains spécialistes suggèrent que cette source de chaleur soit utilisée pour “préchauffer” de l'eau qui serait portée à la température requise par une autre source d'énergie. La brièveté de l'été canadien et le froid de l'hiver militeraient en faveur de cette solution. Resterait enfin à savoir si les logements anciens peuvent être équipés de systèmes solaires dans des conditions économiques, faute de quoi ce mode de chauffage conserverait pour longtemps, au Canada comme ailleurs, un caractère marginal. ■

Clifford Robinson,
Scène albertaine



arts

Peintures d'Alberta

*L'initiative d'une province
en faveur de la création artistique*



L'Alberta Art Foundation a présenté en Europe une exposition de soixante-quinze œuvres d'artistes contemporains de cette province de l'ouest canadien qui occupe une partie de l'immense plaine des Prairies, mais où se dressent aussi, au sud-ouest, les contreforts de la barrière des Rocheuses qui la séparent de la côte Pacifique et de Vancouver comme l'espace l'isole des grands centres de l'est du pays (1).

Un organisme public

Créée en 1972 pour encourager les artistes de l'Alberta et favoriser la création, la Fondation a acquis en trois ans plus de six cents œuvres, peintures,

sculptures, dessins, céramiques, sérigraphies, photographies, etc., représentatives de quelque cent cinquante artistes de la région, grâce à un budget annuel alloué par le gouvernement provincial de l'Alberta auquel viennent s'ajouter les dons. La Fondation organise des expositions hors de la capitale provinciale, Calgary, mais c'était la première fois qu'elle présentait une exposition hors de l'Alberta.

Le bureau de la Fondation, formé de neuf membres désignés chacun pour trois ans, est chargé du choix des œuvres à acquérir. Il tient beaucoup à

1. Exposition présentée à Londres en septembre-octobre 1975, à Bruxelles en novembre-décembre, à Paris en janvier-février 1976.

son indépendance et, de fait, il est actuellement composé de huit amateurs d'art et d'un seul artiste ; aucun de ses membres n'est un homme politique ou un fonctionnaire.

La sélection offerte au public européen reflétait les courants les plus divers : abstraction, art minimal s'orientant vers l'optique, hyperréalisme minutieux, imagerie plus ou moins surréaliste, art naïf, semi-figuration, témoignage. Dans l'ensemble, bien que quelques œuvres soient peu convaincantes, la Fondation a mis sous les yeux du public de la bonne peinture.

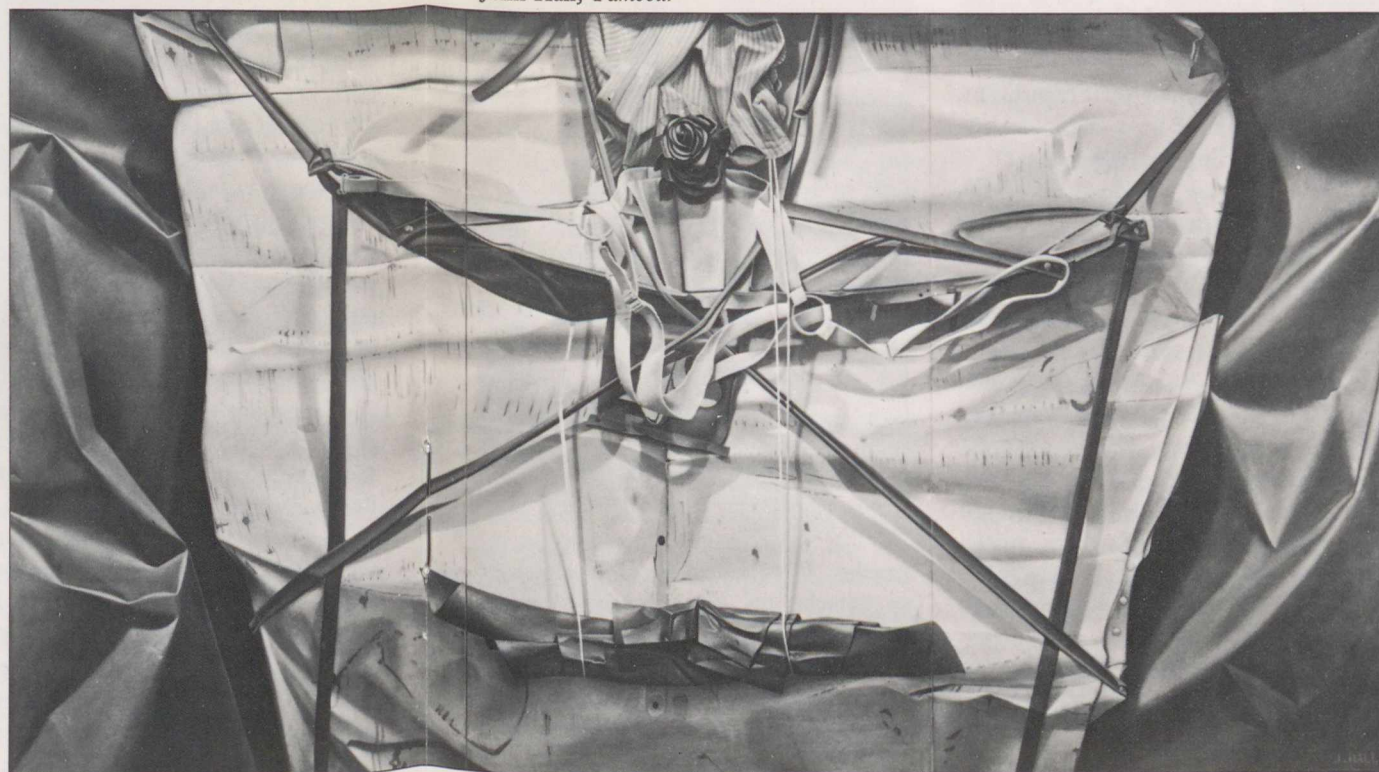
Ce qu'inspire la Prairie

Le spectateur qui visite l'exposition ressent d'abord une impression d'espace. Beaucoup d'œuvres, en effet, souvent de qualité, disent, dans la manière d'un paysagisme semi-figuratif qui peut devenir presque abstrait, la platitude et la nudité d'une terre à blé qui se déploie à l'infini, l'immensité du ciel, l'intensité de la lumière. Ainsi *Terre*, de Takao Tanabe, avec ses bandes horizontales : bande brune de la terre, dans le bas du tableau, qui se dégrade du brun foncé à l'ocre vert en allant à la rencontre du bleu-gris illimité du ciel qui couvre les trois quarts de la toile et fonce à mesure que l'on s'éloigne de l'horizon. Ainsi *Route de campagne*, de Robert Sinclair, œuvre

simple et suggestive formée de vastes surfaces nues ocre-pâle dont l'horizontalité est cassée, dans la partie droite du tableau, par des surfaces bouleversées aux arêtes vives d'un ocre un peu plus soutenu, mais que l'on retrouve soulignée dans la partie supérieure de la toile grâce à une étroite et souple bande couleur de glèbe qui s'allonge sur toute la longueur du tableau et à la longue bande étirée du ciel bleu qui s'y superpose. Il y a aussi la vision sensible, élaborée et bien construite qu'Illingworth Kerr donne d'un paysage des Prairies, *le Dernier lac des montagnes, Saskatchewan* : tons de terre, de sable et d'eau, horizontalité des trois grandes strates à la structure complexe qui coupent l'espace immense, la bande inférieure représentant dans son impeccable horizontalité un fin paysage lacustre au charme désolé, noyé dans une lumière un peu embuée.

Dans un style très différent, la peinture plutôt naïve, charmante et bien composée intitulée *Vapeur*, de James Nicoll, fait éprouver l'éloignement et la platitude des petites agglomérations des Prairies qui se sont formées autour d'une gare de campagne. Il n'y a pas enfin que le sujet qui permette de traiter l'immensité : John Hall, avec *Tambour*, une grande peinture où se mêlent tiges d'armature et bandes de toile qui semblent tendre un sac sur fond de

John Hall, *Tambour*



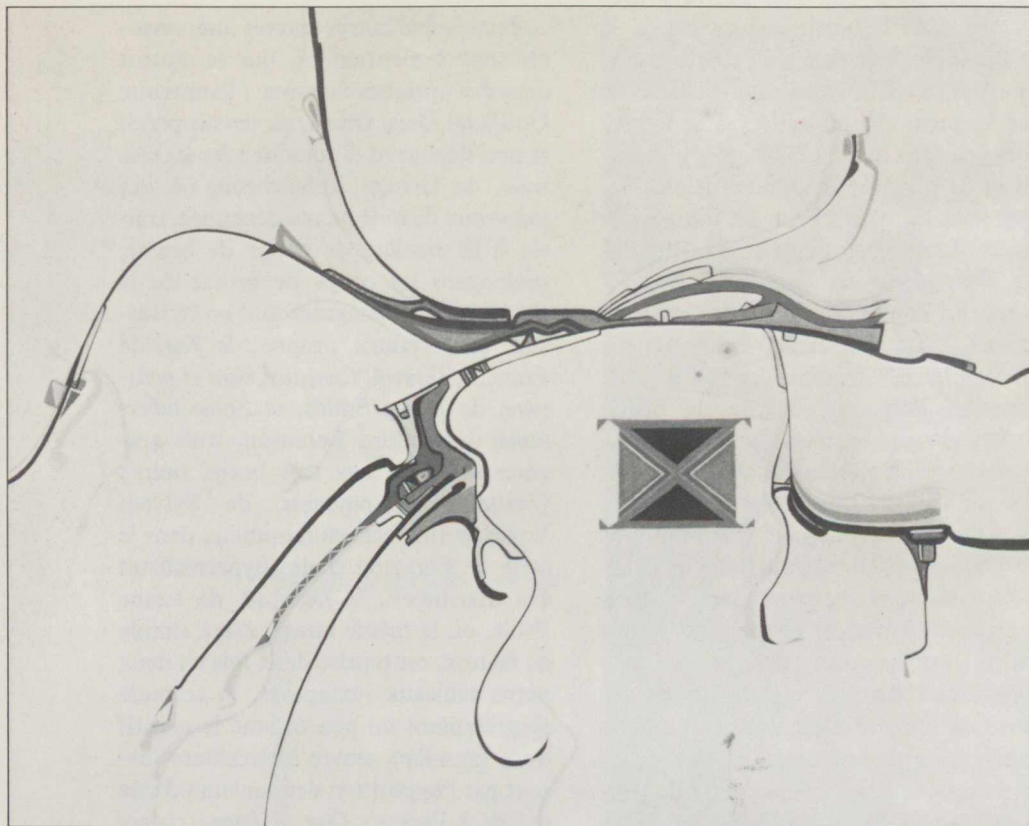
tissu en trompe-l'œil, la traite par les dimensions mêmes de l'œuvre qui forcent le spectateur à ressentir la vastitude d'une façon physique.

Des optiques diverses

Beaucoup d'autres œuvres intéressantes sont à mentionner, qui se situent dans des optiques diverses : l'amusante *Girafe* de Gary Olson, au dessin précis et non dépourvu d'humour ; *Image centrale*, de George Mihalcheon, où des morceaux de toile peinte découpée, traités à la manière de coups de brosse, prolongent les coups de brosse de la peinture et s'y intègrent tout en conservant leur rythme propre ; *le Jeu*, de Francine Gravel, *Chevaux, vent et poussière*, de James Smith, et *Scène albertaine*, de Clifford Robinson, trois gravures sur bois aux très beaux noirs ; *Quatre petits paysages*, de Sylvain Voyer, petits formats minutieux dans le style de Forrestal et des hyperréalistes des Maritimes ; *le Jeudi 28*, de Leslie Poole, où la même image, assez simple de facture, est reprise deux fois en deux petits tableaux juxtaposés, la seconde se présentant un peu comme le négatif de la première, œuvre intéressante surtout par l'opposition des couleurs d'une image à l'autre ; *Que la bonne chance blanche te soit en aide*, de Sandra Haeseker, composition habile et d'un comique cruel réalisée à l'aide de vieilles photos de famille, de crayons de couleur et de plexiglas.

L'art naïf, aussi loin des sentiers battus de la mode que de la recherche expérimentale, donne toujours l'impression que l'artiste a peint pour son plaisir, pour donner libre cours à sa fantaisie, sans aucun formalisme. Ce style, un peu oublié des peintres de l'Europe occidentale, paraît fleurir en Alberta, où il est riche de poésie, de tendresse et même d'humour. *Les Jardiniers*, de William Panko, sont enfantins et poétiques ; *Alors mesdames et messieurs, prenez vos partenaires pour une Schotesche*, de Hazel Litzgus, est une autre aquarelle naïve, au charme minutieux, pleine de gaieté et d'humour.

Il faut signaler aussi l'intelligent accrochage, qui les a juxtaposées, de deux œuvres qui s'opposent et auxquelles la juxtaposition donne un intérêt renouvelé : *Représentation proportionnelle*, de Janet Mitchell, et *Taverne*, aux résonances néerlandaises, de Maxwell Ba-



Alex Janvier, *Symbole de Long*

tes. La première, foisonnante de couleurs, de vie, de gaieté, où tout bouge et surabonde, placée à côté du masque triste du bonhomme accablé de *Taverne*, accentue encore la lamentable résignation du bonhomme, personnage central de cette œuvre raide et poignante traitée dans des tons éteints et froids de bleu et de grenat.

Trois œuvres, enfin, méritent semblait-il, qu'on s'y arrête davantage. Il s'agit d'une peinture, *Symbole de long*, d'Alex Janvier, d'une sérigraphie de Walter Jule, *Way in and way out*, et d'une sculpture, *Ovale*, de Katie Ohe.

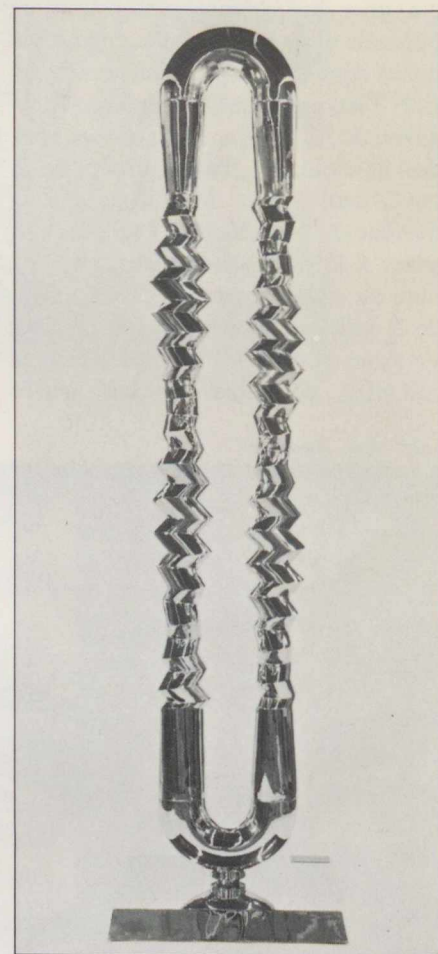
Symbole de long est d'abord un ravissement pour les sens, — et cela ne devrait-il pas, après tout, être la finalité première d'un tableau? Les bleus et les verts sont rapprochés avec un art qui paraît inné, réchauffés ça et là par un beau jaune d'or ou un rouge somptueux. Le graphisme n'est pas moins intéressant: dynamisme agile et léger des fines tentacules qui s'étirent et paraissent se déplacer dans l'espace; inspiration haïda de la composition

dans ses détails. Un vaste fond blanc libère l'espace et donne une grande respiration à l'œuvre. Il y a de la magie dans cette composition légère et somptueuse. On n'est pas surpris d'apprendre, par le catalogue de l'exposition, qu'Alex Janvier est né à la réserve indienne de Le Goff, en Alberta.

Way in and way out, de Walter Jule, est une subtile gravure en relief réalisée avec une grande économie de moyens et une maîtrise technique remarquable. Un long et harmonieux serpent déroule verticalement la courbe lumineuse de son corps, en bosse, puis en creux, tandis que se projette vers l'extérieur son ombre, divergente et à peine esquissée. Ce serait une gravure blanche, c'est-à-dire un relief de la couleur du papier, un beau vélin d'Arches qui ici n'est pas blanc, mais ocre très pâle, n'étaient les fines touches blanches et quelques tons évanescents en camaïeu utilisés pour diffuser une lumière — ou une ombre — d'une grande subtilité. Œuvre sobre et raffinée, qui se déguste lentement.

Ovale est une grande sculpture en acier chromé que l'on peut faire tourner sur son socle et dont les deux branches verticales en spirales aiguës peuvent tourner indépendamment de l'ensemble. Ce qui est intéressant dans l'œuvre de Katie Ohe, c'est la double rotation des branches et l'indépendance des mouvements, élément par rapport à élément et par rapport à l'ensemble, et aussi les reflets de la lumière sur l'acier chromé en mouvement.

En exposant quelques céramiques, l'Alberta Art Foundation a voulu également donner au public européen un aperçu d'œuvres albertaines plus arti-



Katie Ohe, *Ovale*

sanales. D'un ensemble assez classique se détache un *Lit de grand-père* très drôle et très kitsch, porcelaine d'Annamarie Schmid-Esler, qui se situe plutôt dans la tradition des céramiques de la Saskatchewan, province des Prairies voisine de l'Alberta. ■



Les pêches commerciales



Les eaux situées au large des côtes canadiennes sont très poissonneuses. Aussi la pêche est-elle la plus ancienne activité primaire du Canada. Les bancs de Terre-Neuve ont été exploités dès le seizième siècle par des pêcheurs venus du Portugal, du pays basque espagnol, des côtes françaises de Bretagne et de Normandie, du Devonshire en Angleterre. Les bancs de l'Atlantique nord-ouest occupent au total quelque cinq cent mille kilomètres carrés et sont exploités par les flottes de pêche d'une douzaine de pays.

Même si la pêche commerciale a vu diminuer son importance relative dans l'économie canadienne au cours du dernier siècle, elle joue encore un rôle de premier plan dans l'économie des provinces côtières. La pêche fait actuellement vivre au Canada près de soixante mille pêcheurs qui utilisent trente-cinq mille bateaux, allant du petit doris au grand chalutier doté des appareils électroniques les plus modernes de navigation et de détection du poisson.

Elle se pratique essentiellement dans l'Atlantique nord-ouest et dans le Pacifique nord-est, à distance raisonnable des ports d'attache.

Pêche côtière et pêche hauturière

Dans l'Atlantique, au large ou le long des côtes des trois provinces maritimes (Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard), de Terre-Neuve et du Québec, on prend du homard (surtout les pêcheurs des trois provinces maritimes), de la morue (surtout les pêcheurs de Terre-Neuve et de Nouvelle-Ecosse), mais aussi de l'églefin, du merlu, du bar, de la goberge, du hareng, du flétan, des poissons plats comme la limande ou la plie et bien d'autres espèces. La pêche côtière se pratique jusqu'à douze ou quinze milles des côtes ; la pêche hauturière se fait sur les bancs situés plus au large.

La pêche côtière est de nature assez généralement artisanale : les pêcheurs habitent la côte et utilisent des petits bateaux ou des barques à moteur. On

emploie les lignes à main et les palangres garnies d'hameçons boîtés pour pêcher la morue, l'églefin ou le flétan ; à Terre-Neuve, ce sont les pièges ou trappes à morue qui produisent le gros des captures de la pêche côtière. Le maquereau et le hareng se prennent au moyen de seines, de trappes et de filets maillants ; le homard est piégé dans des casiers et l'éperlan se capture surtout en hiver, au moyen de filets à réservoirs ou à poche mouillée, à travers des trous pratiqués dans la glace.

La pêche hauturière était autrefois pratiquée par des goélettes à doris dont l'équipage, composé de douze à vingt-quatre hommes et utilisant des palangres, pêchait par équipes de deux dans des petits bateaux découverts, les doris. Ceux-ci sont maintenant remplacés par des bateaux modernes, notamment des chalutiers et des palangriers.

Les chalutiers capturent le poisson en traînant sous l'eau un vaste filet conique. Le poisson ainsi pris est hissé à bord au moyen de puissants treuils

Les pêches commerciales

mécaniques. Les gros chalutiers, équipés pour travailler efficacement même par grosse mer, sont munis d'appareils électroniques très perfectionnés pour le repérage du poisson. Les palangriers doivent leur nom aux lignes de fond, ou palangres, qui servent à prendre le poisson. Ces lignes sont armées de milliers d'hameçons boëtés et elles sont halées à bord au moyen de treuils loveurs en même temps que le poisson capturé.

La pêche au homard s'effectue en général non loin de la côte sur de petits bateaux à moteur n'ayant à leur bord qu'un ou deux hommes qui sortent chaque jour et utilisent le casier traditionnel, mais il y a cinq ou six ans les pêcheurs canadiens se sont mis aussi à la pêche hauturière du homard qui se pratique, au chalut, à des profondeurs de 80 à 450 mètres.

Dans les eaux du Pacifique qui baignent la Colombie-Britannique, la pêche se fait d'habitude à vue de terre. Il n'y a pas de gros bateaux. Cependant, même les petits, toujours dotés de moteurs puissants et équipés d'engins mécaniques très modernes ainsi que d'aides à la navigation, parcourent de longues distances le long de la côte pour suivre le poisson dans ses déplacements saisonniers et profiter des diverses saisons de pêche dans des secteurs très dispersés. On pêche surtout, dans cette région, le saumon, le flétan et des poissons plats tels que la sole.

Préserver les stocks

Le Canada occupe la quinzième place dans le monde pour le tonnage débarqué (958 000 tonnes de poisson en 1974). Cependant il se situe au troisième rang des pays exportateurs des produits de la pêche, sa production étant surtout destinée au commerce international. Il a exporté en 1974 pour environ 437 millions de dollars de poisson, soit à peu près les trois quarts de la valeur de la production totale du pays. Celle-ci a baissé de 62 millions de dollars par rapport à 1973.

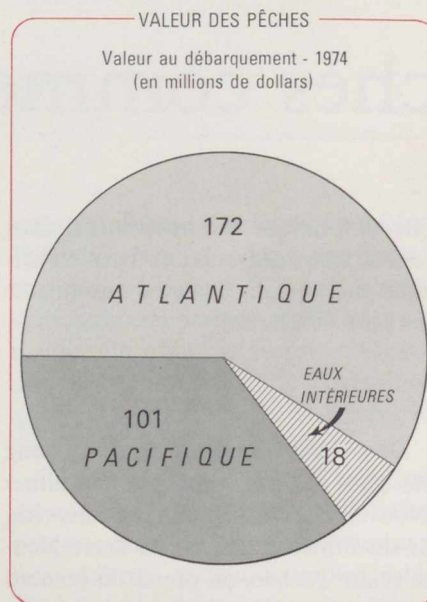
Sur la côte de l'Atlantique, les débarquements ont été de 781 000 tonnes en 1974, en baisse de 107 000 tonnes (12 p. 100) sur ceux de 1973 tandis que la



Bateaux de pêche dans le port de Vancouver.

valeur débarquée augmentait de 0,5 million de dollars, cette augmentation étant due à la hausse des prix du poisson et à la répartition des espèces pêchées.

Bien que des facteurs défavorables aient pu jouer spécifiquement telle ou telle année — état des glaces, température de l'eau, grève d'une partie de la



flotte hauturière de Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve en 1974 — la diminution des prises dans l'Atlantique du nord-ouest, constante depuis 1968, s'explique surtout, comme l'ont montré les statistiques portant sur les prises côtières d'espèces qui émigrent de la haute mer vers les côtes, par la surexploitation des fonds, qui affecte dangereusement les stocks.

Sur la côte du Pacifique, les débarquements sont passés de 184 000 tonnes en 1973 à 141 000 tonnes en 1974. Cette baisse de 23 p. 100 représente une perte

de recettes de 29 millions de dollars pour les pêcheurs de la côte ouest ; elle est due pour une large part à la diminution des débarquements de saumon, en raison notamment de l'abaissement de la température de l'eau au-dessous de la normale. Elle est due aussi, à un moindre degré, au fait que la pêche au flétan, qui constitue dans le Pacifique l'essentiel de la pêche du poisson de fond, s'est soldée par un échec à cause de l'épuisement presque complet des stocks dans la mer de Béring et le golfe de l'Alaska dont sont responsables les très nombreuses prises accidentelles effectuées par les flottes étrangères.

Le Canada est très attaché à la conservation et à la saine gestion de ses ressources marines et la baisse du niveau de sa production de poisson depuis plusieurs années, dans la mesure où elle est la conséquence d'une surexploitation des stocks en haute mer, n'est pas sans inquiéter les pouvoirs publics. A la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer qui s'est tenue en 1974, le Canada a vivement soutenu le principe d'une zone économique côtière de 200 milles sur laquelle la nation riveraine assurerait sa juridiction afin de protéger et de gérer les stocks de poisson qui s'y trouvent (1). Peut-on raisonnablement ne pas être inquiet de voir, équipée par quelques-uns des pays industriels qui comptent parmi les plus gros producteurs de poisson, une armada de chalutiers et de bateaux-congélateurs utilisant les techniques de détection les plus modernes sillonner les océans et détruire leur stock de matière vivante? ■

1. Voir Canada d'aujourd'hui, janvier 1975.



Vancouver : DeCosmos Village.



Leaf-Rapids : le centre-ville sous un toit.

Rendre la ville aux hommes



Le prix Vincent-Massey pour l'aménagement urbain, créé en 1971 pour couronner des réalisations « contribuant à agrémenter de façon notable la vie urbaine au Canada » a été attribué l'automne dernier pour la deuxième fois depuis sa fondation (1). Son objet n'est pas d'ordre économique, mais psychologique. Ses fondateurs ont pensé que l'homme devant être, après tout, la mesure de la ville, si l'on veut qu'il s'y sente bien, il faut lui ménager des lieux de rencontre, des promenades, des espaces verts, restaurer, quand il y en a, les vieux bâtiments chargés d'histoire et, quand il faut construire, prendre en considération, non pas les seuls besoins matériels des habitants, mais aussi leurs besoins esthétiques, leur désir de chaleur humaine, leur goût de la nature.

C'est que la vie moderne entraîne une déshumanisation telle qu'une ville peut offrir tous les services qu'on peut souhaiter et néanmoins être fort ennuyeuse à vivre. Cela est déjà vrai en Europe, mais plus encore en Amérique du Nord où la fonctionnalité morose des édifices, la monotonie des longues rues à angle droit, la toute-puissance de l'automobile, expression d'un établissement récent et d'une activité économique intense évoluant très vite, ne sont pas compensées, à de rares exceptions près (Québec, par exemple), par la beauté des pierres dont sont construits les anciennes demeures et les monuments, par la chaleur des vieilles rues, vestiges d'un héritage culturel.

Le jury du prix Vincent-Massey a décerné en octobre dernier huit prix et six mentions spéciales. Les réalisa-

tions couronnées sont d'inégale importance, mais toutes témoignent du désir d'améliorer la qualité de la vie urbaine et presque toutes d'une volonté de lutter contre l'opulente médiocrité d'une civilisation sans grâce.

L'une des réalisations primées, la petite ville minière de Leaf-Rapids, au Manitoba, ville nouvelle surgie du rude paysage du Nord dans un climat inhospitalier, est la preuve vivante que, d'un environnement ingrat peut sortir, s'il est bien pensé et l'imagination aidant, une ville chaude, agréable, confortable, animée, et d'une conception originale. Son unique centre, en effet, avec ses

1. Le prix a été institué par le Conseil des arts du Canada, la Fondation Massey et la Société centrale d'hypothèques et de logement. Sur les prix décernés en 1971, voir Canada d'aujourd'hui, avril 1972.



Scarborough : le Civic Centre et sa petite place.

Rendre la ville aux hommes

boutiques, ses bureaux, ses rues, sa place publique décorée de plantes tropicales, est tout entier sous un toit (2).

Le village de DeCosmos, qui appartient à l'agglomération de Vancouver (Colombie-Britannique), est une autre réalisation qui témoigne du désir des gens de vivre dans un environnement confortable, attrayant, raisonnablement peuplé, avec des espaces verts préservés, des chemins où se promener, des aires de jeux pour les enfants. DeCosmos doit son existence à l'initiative de citoyens groupés en coopérative : oasis charmante qui invite à la vie familiale.

C'est l'aménagement d'un morceau de nature en pleine ville, pour le plaisir des hommes, que le jury du prix Vincent-Massey a couronné avec le Wascana Centre de Regina (Saskatchewan) : près de mille hectares de terres publiques ont été aménagés en parc floral et consacrés à des activités culturelles, éducatives et de loisir autour du lac Wascana, une partie de ces terres servant de réserve aux oiseaux aquatiques dont c'était l'habitat naturel. Il faut avouer qu'en plein cœur d'une grande ville, c'est inhabituel.

À Montréal, beaucoup de vieilles et majestueuses demeures victoriennes, qui donnaient à la ville un cachet an-

cienn, ont disparu au cours des dernières années et celles qui restent sont menacées par l'extension du centre-ville. Les jardins Prince-Arthur, qui ont été primés, apportent la preuve que ces belles résidences anciennes peuvent être rénovées sans frais excessifs puisque le niveau du loyer y est sensiblement le même que celui qui est demandé aux locataires d'un immeuble neuf ; le quartier pourra ainsi retrouver la touche humaine qui en faisait autrefois le charme.

Québec : la promenade des Gouverneurs.



C'est à la fois pour rendre hommage au passé et pour proclamer les droits du piéton que le jury a couronné la promenade des Gouverneurs, à Québec, promenade faite de madriers et d'escaliers de bois qui longe à flanc de falaise le Saint-Laurent et d'où l'on découvre une magnifique perspective. Cette promenade piétonne est depuis longtemps un lieu de rendez-vous pour les habitants de Québec.

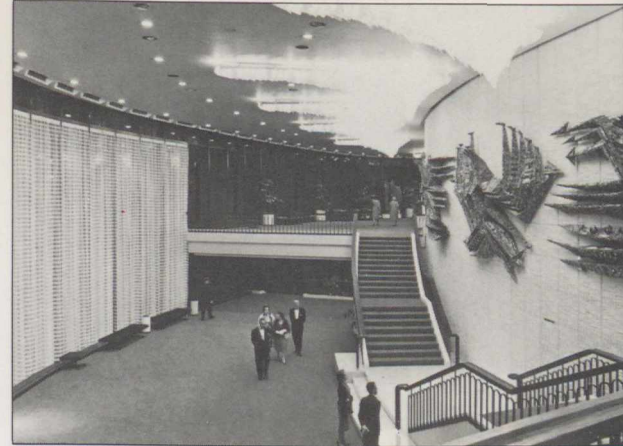
Les trois autres réalisations primées ont retenu l'attention du jury pour des raisons diverses. La rénovation du quartier de Strathcona, à Vancouver, est un bel exemple de ce que peut la détermination des habitants. Ceux-ci ont conduit les pouvoirs publics à modifier leurs priorités pour réanimer un vieux quartier misérable menacé de disparition, afin de redonner à une communauté chinoise un cadre de vie décent et dynamique. La maison de retraite de Penticton (Colombie-Britannique), dont l'esthétique est à vrai dire assez banale, a été primée pour encourager et récompenser la participation bénévole des habitants de la ville à l'organisation des loisirs des résidents. Le complexe que forment à Scarborough, ville de la grande banlieue de Toronto, l'Albert-Campbell Square et le Civic Centre, est une réalisation publique remarquable, à la fois par sa conception et par l'aménagement intelligent et sensible de ses espaces. Ici, c'est, semble-t-il, le seul critère de la valeur architecturale qui a retenu le jury. ■

2. Voir Canada d'aujourd'hui, avril 1975.



l'événement

La salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, à Montréal, où se dérouleront de nombreuses manifestations du festival.



Festival «Arts et Culture»

En marge des Jeux olympiques



Pendant tout le mois de juillet, Montréal sera le théâtre de très nombreuses manifestations artistiques et culturelles préparées à l'intention de ceux qui seront venus assister aux Jeux olympiques (1). Ce sera le festival « Arts et Culture » dont le Comité d'organisation des Jeux a voulu faire un « festival de la culture canadienne ».

Dans le domaine de l'art lyrique, le programme consacrera la renaissance de l'Opéra du Québec, qui donnera « le Barbier de Séville » au début du mois. D'autres opéras et des opérettes s'y ajouteront (2). La musique sera présente presque tous les jours avec, entre autres, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre de chambre de l'université McGill, celui de la Société de musique contemporaine du Québec, le Quatuor Orford, le Toronto Men-

1. Ouverts officiellement le samedi 17 juillet, les vingt et unièmes Jeux commenceront le dimanche 18; ils seront clôturés le dimanche 1er août. Sur l'organisation des Jeux, voir Canada d'aujourd'hui avril 1976.

2. En dehors du festival, dont on ne peut donner ici qu'un aperçu, des spectacles d'animation seront donnés aux quatre coins de la ville. Le Conseil canadien des arts populaires présentera pour sa part un « festival des provinces et territoires canadiens » qui se tiendra, du 18 au 31 juillet, sur la place des Nations de « Terre des hommes ».

delsohn Choir, le Canadian Brass. La Place des Arts, véritable complexe artistique qui comprend de nombreuses salles et foyers, présentera une douzaine de « concerts de midi ».

A quatre jours près, il y aura de la danse tous les soirs au mois de juillet,



Le festival « Arts et culture » se déroulera, à Montréal, dans une dizaine de salles de spectacle de la ville. De nombreuses manifestations auront lieu à la Place des Arts, ensemble de trois belles salles construites au cours des douze dernières années: la salle Wilfrid-Pelletier (opéra, ballets, musique symphonique), le théâtre Maisonneuve (musique de chambre) et le théâtre Port-Royal (art dramatique, récitals). Le festival du film occupera en permanence deux salles de cinéma: l'auditorium du conservatoire (cinéma et sport) et le cinéma Elysée (rétrospective canadienne). Des manifestations auront lieu à Ottawa ainsi qu'à Kingston (Ontario) et Sherbrooke (Québec), deux villes où se dérouleront certaines épreuves sportives.

avec onze troupes, parmi lesquelles le Royal Winnipeg Ballet, les Grands ballets canadiens et le National Ballet. Le programme ne comprendra pas seulement les grandes œuvres du répertoire, il illustrera le travail de recherche

chorégraphique fait actuellement au Canada.

Toutes les grandes scènes de théâtre de Montréal seront utilisées par des troupes francophones et anglophones (on prévoit que les spectateurs des Jeux olympiques seront en majeure partie de langue anglaise). Citons seulement le théâtre du Rideau vert, qui donnera la dernière pièce d'Antonine Maillet, « Evangéline Deusse », et le Saidye Bronfman Theatre avec « la Locandiera ».

Fruit d'un travail de recherche et de préparation qui a demandé plusieurs années au Conservatoire d'art cinématographique de l'université Concordia, le festival du film illustrera deux thèmes: le cinéma canadien, le cinéma et le sport. Cent vingt films représenteront le cinéma canadien, passé et présent, depuis « Back to God's country » (1919) jusqu'à « Bar salon » (1975). Cent vingt autres films illustreront le thème sportif. Le sport a été l'une des grandes sources d'inspiration des premiers réalisateurs de cinéma et il a donné aussi de nombreux films romanesques, deux raisons pour que les organisateurs aient voulu faire large place à une rétrospective qui tienne compte de tous les genres. ■



Epaves historiques

Des chercheurs du Royal Ontario Museum ont réussi à filmer les épaves de deux bateaux coulés en 1813, au cours de la guerre anglo-américaine, à proximité de la rive méridionale du lac Ontario. Le *Hamilton* et le *Scourge*, navires de cent dix tonnes, reposent par cent mètres de fond au large de Port-Dalhousie, dans la région de St. Catharines. Les prises de vues ont permis de reconnaître la barre de l'un des bateaux, des obus, un canot avec ses avirons, et aussi des ossements humains (chacun des navires était monté par une cinquantaine d'hommes). Les deux épaves seraient les seuls navires témoins des combats navals qui se sont déroulés sur les Grands lacs au cours de la guerre de 1812-1814.

Faucon artificiel

L'approche de certains aéroports peut être rendue dangereuse par la présence de bandes d'oiseaux qui, par milliers, risquent d'entrer en collision

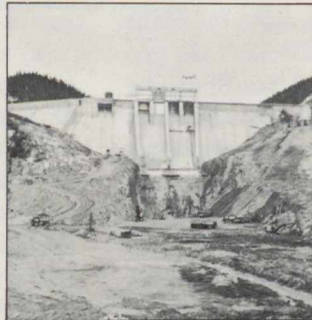


avec les avions, voire de pénétrer dans les réacteurs. Les grands aéroports canadiens tentent de prévenir ce risque, même si un seul accident de ce genre a eu lieu au Canada au cours des dix dernières années.

Mais à quelle technique recourir ? Aux États-Unis, on a essayé sans grand succès les épouvantails, les produits chimiques, le poison, le tir au fusil, l'émission par haut-parleur de cris d'oiseau en détresse. Dans plusieurs pays d'Europe, on utilise efficacement des faucons pour disperser les oiseaux, mais le faucon coûte cher à dresser et à entretenir. Aussi le Conseil national de recherches tente-t-il de mettre au point un faucon artificiel, modèle réduit d'un avion téléguidé affectant la forme du faucon. Les premiers essais, effectués aux abords de l'aéroport de Vancouver, ont donné de bons résultats, mais il reste à savoir si les oiseaux ne parviendront pas à reconnaître, à la longue, le caractère inoffensif du rapace artificiel.

Manic-3

La centrale hydro-électrique Manic-3 a été mise en service en décembre dernier. Il s'agit en fait de la quatrième



centrale construite sur la Manicouagan, rivière qui se jette dans le golfe du Saint-Laurent à quelque quatre cents kilomètres en aval de Québec. Lorsque ses six génératrices fonctionneront, d'ici à la fin de l'année, sa puissance installée sera de 1200 mégawatts. Manic-3 est la sixième des sept centrales hydro-électriques qui doivent constituer le grand complexe Manic-Outardes dont la puissance installée sera de 5600 mégawatts. La dernière centrale sera construite, au cours des deux années qui viennent, sur la rivière aux Outardes.

Les tramways de Toronto

La ville de Toronto passait, il y a encore une vingtaine d'années, pour posséder le plus grand parc de tramways au monde avec sept cent quinze

véhicules. Il lui en reste encore près de quatre cents et elle se félicite de les avoir conservés à une époque où de nombreuses municipalités d'Amérique du Nord cherchent à en acquérir. C'est ainsi que la ville a vendu des modèles anciens à Philadelphie et à Cleveland, ce qui doit lui permettre d'acheter deux cents véhicules d'une conception nouvelle. Le système de transport en commun de l'agglomération torontoise comprend en outre cent cinquante trolleybus, mille deux cents autobus et les cinq cents voitures du métro.

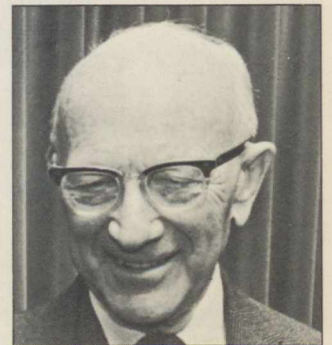
Art canadien à Venise

Pour représenter le Canada à la trente-septième Biennale d'art de Venise (juin-octobre 1976), la Galerie nationale a fait choix de huit tableaux de Greg Curnoe. Ces œuvres expriment ce que l'artiste voit de chacune des huit fenêtres de son atelier, à London (Ontario). On y trouve, par exemple, une *Vue de l'hôpital Victoria* faite à l'aide de peinture, de crayon, de fusain, de papier collé, de métal et de plexiglas ; il s'y ajoute une bande sonore magnétique et un texte imprimé sur un cahier de huit pages. Peintre, sculpteur, musicien, poète, réalisateur de films, Greg Curnoe, qui a quarante ans, a participé à de nombreuses expositions, au Canada et à l'étranger, au cours des quinze dernières années. Le thème de la présente Biennale de Venise est « l'environnement » et la Galerie nationale a jugé que les huit œuvres exposées montrent bien les divers aspects de la vie quotidienne de l'artiste dans son milieu de London, ville moyenne de l'Ontario méridional.

Wilder Penfield

Le docteur Wilder Penfield, l'un des pionniers de la chirurgie du cerveau, est mort à Montréal, en avril dernier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il avait fondé en 1934, puis dirigé pendant plus de vingt-cinq ans, l'Institut neurologique de Montréal rattaché à l'hôpital Royal Victoria. Auteur de très nombreux travaux scientifiques, le docteur Penfield était parmi les meilleurs spécia-

listes de la neurochirurgie. A l'Institut, au "Royal Vic" et à l'université McGill (Montréal), il s'était acquis une réputation d'austérité, d'exigence et en même temps de grande affabilité. Au cours des quinze dernières années de sa vie, il avait développé, par la parole et par l'écrit, ses idées sur l'intérêt



pour les enfants d'âge pré-scolaire d'acquérir des notions des deux langues officielles du Canada, l'anglais et le français, et sur les bienfaits du travail après soixante-cinq ans.

Prix littéraires

Trois prix littéraires ont couronné, en mai dernier, des écrivains canadiens de langue française. Le prix « Prince Pierre de Monaco » a été attribué à Anne Hébert pour l'ensemble de son œuvre. Née en 1916 à Sainte-Catherine-Rossambert (Québec), Anne Hébert a commencé à écrire en 1939. Son poème « le Tombeau des rois » (1953), préfacé par Pierre Emmanuel, l'a fait connaître en France. Elle s'est tournée ensuite vers le roman, donnant successivement « les Chambres de bois » (1957), « Kamouraska » (prix des Libraires 1970), « les Enfants du sabbat » (1975). Fondé en 1951, le prix « Prince Pierre de Monaco » est décerné chaque année par un jury que préside Maurice Genevoix, de l'Académie française. Anne Hébert a été presque au même moment lauréate du prix annuel du gouverneur général du Canada. D'autre part, Marie-Claire Blais a reçu, elle aussi pour l'ensemble de son œuvre, le prix belgo-canadien de littérature française. Créé dans le cadre de l'accord culturel conclu en 1971 entre la Belgique et le Canada, ce prix annuel couronne alternativement un écrivain belge et un écrivain canadien.